

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKI JUNIORS ET U23 2024 – Planica, Slovénie

Félicitations aux athlètes sélectionnés pour participer aux Championnats du monde de ski juniors et U23 2024, qui auront lieu à Planica, en Slovénie, du 26 janvier au 2 février 2024. La sélection des athlètes est basée sur les *Critères de sélection des voyages de compétition 2023-24* de Nordiq Canada.

La date limite pour déposer un appel concernant la sélection de l'équipe est le **jeudi 11 janvier 2024 à 23 h 59 HNR**. Les appels doivent être soumis par écrit au gestionnaire des appels de Nordiq Canada, Stefano Mingarelli, au stefmingarelli@gmail.com.

Justification

- Cinq (5) athlètes ont été sélectionnés dans chaque genre et chaque catégorie d'âge pour créer une équipe de 20 athlètes. Une personne remplaçante a été nommée pour chaque catégorie.
- Les paramètres de sélection utilisés pour le critère 5.5 de l'ÉTAPE 4 selon le point 3.7 (décision DHP) sont « temps derrière le meneur » et « profondeur du bassin ».
- Aucun athlète n'a été sélectionné selon l'ÉTAPE 3 (décision DHP).
- Aucune demande relative à des limitations pour raisons de santé n'a été reçue.
- La sélection entre les classements de sprint et de distance dans une catégorie est basée sur un équilibre entre les disciplines par rapport au nombre de courses.

Athlète	Critère de compétition des ChMJR	Description du critère	Raisonnement
Alison Mackie	5.4.b	ÉTAPE 1 – Gagnante de la qualification sprint junior féminine	1 ^{re} femme junior à la qualification sprint
La gagnante de la finale de sprint est déjà sélectionnée, la sélection passe à la gagnante du 10 km. La gagnante du 10 km est déjà sélectionnée; la sélection passe à la gagnante du 20 km. La gagnante du 20 km est déjà sélectionnée; la sélection passe à l'ÉTAPE 2.			
Tory Audet	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	2 ^e femme junior à la qualification sprint
Tory est sélectionnée en 2 ^e place de la qualification sprint (5 s derrière la meneuse) et en 2 ^e place de la finale de sprint.			
Clara Hegan	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	3 ^e femme junior à la qualification sprint
Clara est sélectionnée en 3 ^e place de la qualification sprint (11 s derrière) et en 2 ^e place du 20 km (13 s) en raison d'un temps derrière la meneuse inférieur à celui de l'athlète suivante au classement.			

Alexandra Luxmoore	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	2 ^e femme junior au 10 km
Alexandra est sélectionnée en 2 ^e place au 10 km (1:26 derrière la meneuse) et 3 ^e à la finale de sprint. Minimum de quatre (4) athlètes atteint; la sélection passe à l'ÉTAPE 3.			
Aucune athlète sélectionnée selon l'ÉTAPE 3 – décision DHP, incluant les demandes relatives à des limitations pour raisons de santé. La sélection passe à l'ÉTAPE 4 – pas de sélection prioritaire entre les groupes d'âge et les genres pour compléter l'équipe jusqu'à la taille de 20 athlètes.			
Sabine Comeau	5.4.b	ÉTAPE 4 – Sélection entre les classements de sprint et de distance basée sur le point 3.7.	3 ^e femme junior au 10 km
L'athlète en 3 ^e place au 20 km n'est pas admissible à la sélection. Sélection des cinq (5) athlètes de la catégorie complétée.			
Elie-Anne Tremblay – REMPLAÇANTE	5.4.b	ÉTAPE 4 – Sélection entre les classements de sprint et de distance basée sur le point 3.7.	4 ^e femme junior à la finale de sprint 4 ^e femme junior au 10 km
Alexandre Cormier	5.4.b	ÉTAPE 1 – Gagnant de la qualification sprint junior masculine	1 ^{er} homme junior à la qualification sprint
Raleigh Tarte	5.4.b	ÉTAPE 1 – Gagnant de la finale de sprint junior masculine	1 ^{er} homme junior à la finale de sprint
Le gagnant du 10 km est déjà sélectionné; la sélection passe au gagnant du 20 km. Le gagnant du 20 km est déjà sélectionné; la sélection passe à l'ÉTAPE 2.			
Finn Redman	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	2 ^e homme junior à la qualification sprint
Finn est sélectionné 2 ^e homme junior à la qualification sprint, 6 s derrière le meneur.			
Garrett Siever	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	2 ^e homme junior au 10 km
Le 2 ^e homme junior à la finale de sprint est déjà sélectionné ; la sélection passe au 2 ^e homme au 10 km. Minimum de quatre (4) athlètes atteint; la sélection passe à l'ÉTAPE 3.			
Aucun athlète sélectionné selon l'ÉTAPE 3 – décision DHP, incluant les demandes relatives à des limitations pour raisons de santé. La sélection passe à l'ÉTAPE 4 – pas de sélection prioritaire entre les groupes d'âge et les genres pour compléter l'équipe jusqu'à la taille de 20 athlètes.			
Samuel Picard	5.4.b	ÉTAPE 4 – Sélection entre les classements de sprint et de distance basée sur le point 3.7.	3 ^e homme junior au 10 km 3 ^e homme junior au 20 km

La 3 ^e place au classement de distance est retenue plutôt que la 3 ^e place au classement sprint (la 3 ^e place à la qualification sprint est déjà sélectionnée) afin d'équilibrer le nombre des courses de distance et de sprint. Sélection des cinq (5) athlètes de la catégorie complétée.			
Ry Prior – REMPLAÇANT	5.4.b	ÉTAPE 4 – Sélection entre les classements de sprint et de distance basée sur le point 3.7.	3 ^e homme junior à la finale de sprint
Athlète	Critère de compétition des ChMJR	Description du critère	Raisonnement
Sonjaa Schmidt	5.4.a	Sélection des athlètes U23 pour la P3 selon le point 4.6.	Meneuse du COC après la P2
Liliane Gagnon	5.4.a	Sélection des athlètes U23 pour la P3 selon le point 4.6.	Sélectionnée pour la P3 selon 4.6.g.iii
La sélection passe à l'ÉTAPE 1 des critères pour atteindre le minimum de quatre (4) athlètes par genre. La gagnante de la qualification sprint est déjà sélectionnée, la sélection passe à la gagnante de la finale de sprint. La gagnante de la finale de sprint est déjà sélectionnée, la sélection passe à la gagnante du 10 km. La gagnante du 10 km est déjà sélectionnée; la sélection passe à la gagnante du 20 km. La gagnante du 20 km est déjà sélectionnée; la sélection passe à l'ÉTAPE 2.			
Jasmine Drolet	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	2 ^e femme U23 au 10 km
Jasmine est sélectionnée comme athlète suivante au classement; les 2 ^e places à la qualification sprint et à la finale de sprint sont déjà sélectionnées.			
Amelia Wells	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	3 ^e femme U23 à la qualification sprint 3 ^e femme U23 à la finale de sprint
Minimum de quatre (4) athlètes atteint; la sélection passe à l'ÉTAPE 3.			
Aucun athlète sélectionné selon l'ÉTAPE 3 – décision DHP, incluant les demandes relatives à des limitations pour raisons de santé. La sélection passe à l'ÉTAPE 4 – pas de sélection prioritaire entre les groupes d'âge et les genres pour compléter l'équipe jusqu'à la taille de 20 athlètes.			
Jasmine Lyons	5.4.b	ÉTAPE 4 – Sélection entre les classements de sprint et de distance basée sur le point 3.7.	4 ^e femme U23 au 10 km 4 ^e femme U23 au 20 km
Jasmine est sélectionnée comme athlète suivante au classement; les 3 ^e places au 10 km et au 20 km sont déjà sélectionnées. Sélection des cinq (5) athlètes de la catégorie complétée.			

Anna Stewart – REMPLAÇANTE	5.4.b	ÉTAPE 4 – Sélection entre les classements de sprint et de distance basée sur le point 3.7.	5 ^e femme U23 à la qualification sprint
Sasha Masson	5.4.a	Sélection des athlètes U23 pour la P3 selon le point 4.6.	Meneur du COC à la P2
Xavier McKeever– SÉLECTION DÉCLINÉE	5.4.a	Sélection des athlètes U23 pour la P3 selon le point 4.6.	Sélectionné pour la P3 selon 4.6.f
Olivier Léveillé – SÉLECTION DÉCLINÉE	5.4.a	Sélection des athlètes U23 pour la P3 selon le point 4.6.	Sélectionné pour la P3 selon 4.6.f
Max Hollmann	5.4.a	Sélection des athlètes U23 pour la P3 selon le point 4.6.	Sélectionné pour la P3 selon 4.6.g.iii
<p>Olivier et Xavier ont décliné l'invitation. La sélection passe à l'ÉTAPE 1 des critères pour atteindre le minimum de quatre (4) athlètes par genre. Le gagnant de la qualification sprint est déjà sélectionné, la sélection passe à la gagnante de la finale de sprint. Le gagnant de la finale de sprint est déjà sélectionné, la sélection passe à la gagnante du 10 km. Le gagnant du 10 km est déjà sélectionné; la sélection passe à la gagnante du 20 km. Le gagnant du 20 km est déjà sélectionné; la sélection passe à l'ÉTAPE 2.</p>			
Luke Allan	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	2 ^e homme U23 à la qualification sprint
<p>La 2^e place de la finale de sprint est déjà sélectionnée; la sélection passe à l'athlète suivant au classement. La 2^e place du 10 km est déjà sélectionnée; la sélection passe à l'athlète suivant au classement. La 2^e place du 20 km est déjà sélectionnée; la sélection passe à l'athlète suivant au classement.</p>			
Tom Stephen	5.4.b	ÉTAPE 2 – Sélection pour atteindre le quota par genre (4)	3 ^e homme U23 au 10 km
<p>La 3^e place au classement de distance est retenue plutôt que la 3^e place au classement sprint (la 3^e place à la qualification sprint est déjà sélectionnée) afin d'équilibrer le nombre des courses de distance et de sprint. Minimum de quatre (4) athlètes atteint; la sélection passe à l'ÉTAPE 3.</p>			
<p>Aucun athlète sélectionné selon l'ÉTAPE 3 – décision DHP, incluant les demandes relatives à des limitations pour raisons de santé. La sélection passe à l'ÉTAPE 4 – pas de sélection prioritaire entre les groupes d'âge et les genres pour compléter l'équipe jusqu'à la taille de 20 athlètes.</p>			
Derek Deuling	5.4.b	ÉTAPE 4 – Sélection entre les classements de sprint et de distance basée sur le point 3.7.	3 ^e homme U23 au 20 km
Tous les athlètes en 3 ^e place sont déjà sélectionnés.			

Sélection des cinq (5) athlètes de la catégorie complétée.			
Erickson Moore – REMPLAÇANT	5.4.b	ÉTAPE 4 – Sélection entre les classements de sprint et de distance basée sur le point 3.7.	4 ^e homme U23 à la qualification sprint

La sélection des athlètes a été effectuée par le comité de haute performance (CHP) selon les *Critères de sélection des voyages de compétition 2023-24* de Nordiq Canada. Le CHP a supervisé le processus de sélection en vertu des *Politiques et procédures de sélection, nomination et annonce* de Nordiq Canada. Les membres de ce comité sont :

- Graham Nishikawa (représentant des athlètes, para)
- Devon Kershaw (représentant des athlètes, olympique)
- Maria Lundgren (BC)
- Pauline Nadlersmith (ON)
- John Lofranco (Athlétisme Canada)
- Julie Beaulieu (Nordiq Canada)
- Kate Boyd (Nordiq Canada)
- Chris Jeffries (Nordiq Canada)

La sélection finale des athlètes a été approuvée par Chris Jeffries, directeur de la haute performance, olympique.

RÉSUMÉ DES SÉLECTIONS

Équipe des Championnats du monde de ski de fond juniors

Alison Mackie, Edmonton Nordic Ski Club, AB – AIAWCA
Tory Audet, Chelsea Nordiq, QC – AIAWCA
Clara Hegan, Nakkertok Nordic, ON – NTDC Thunder Bay
Alexandra Luxmoore, Revelstoke Nordic, BC – AIAWCA
Sabine Comeau, Canmore Nordic, AB – CNEPH
Alexandre Cormier, Club Fondeurs Laurentides, QC – CNEPH
Raleigh Tarte, Kimberley Nordic, BC
Finn Redman, Telemark Nordic, BC
Garrett Siever, Telemark Nordic, BC
Samuel Picard, Club Fondeurs Laurentides, QC – CNEPH

Équipe des Championnats du monde de ski de fond U23

Sonjaa Schmidt, Whitehorse Cross Country Ski Club, YT – AIAWCA
Liliane Gagnon, Skibec/Léviski La Balade, QC – CNEPH
Jasmine Drolet, Black Jack Ski Club, BC
Amelia Wells, Strathcona Nordics, BC – AIAWCA
Jasmine Lyons, Nakkertok Nordic, ON
Max Hollmann, Big Thunder Nordic Ski Club, ON – AIAWCA
Sasha Masson, Whitehorse Cross Country Ski Club, YK – CNEPH
Luke Allan, Nakkertok Nordic, ON
Tom Stephen, Foothills Nordic Ski Club, AB – AIAWCA
Derek Deuling, Whitehorse Cross Country Ski Club, YK

